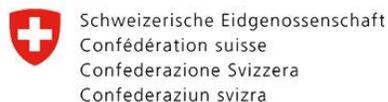


# Tramway Annemasse - Genève

## Atelier accompagnement économique des Riverains Professionnels



# Atelier accompagnement économique

1. Informations relatives aux travaux – point d'actualité.
2. Rappel du dispositif et des outils d'accompagnement économique.
3. Informations sur la Commission d'Indemnisation à l'Amiable pour le projet de Tramway.
4. Quelles initiatives de communication commerçants pendant les travaux?
5. Questions diverses.

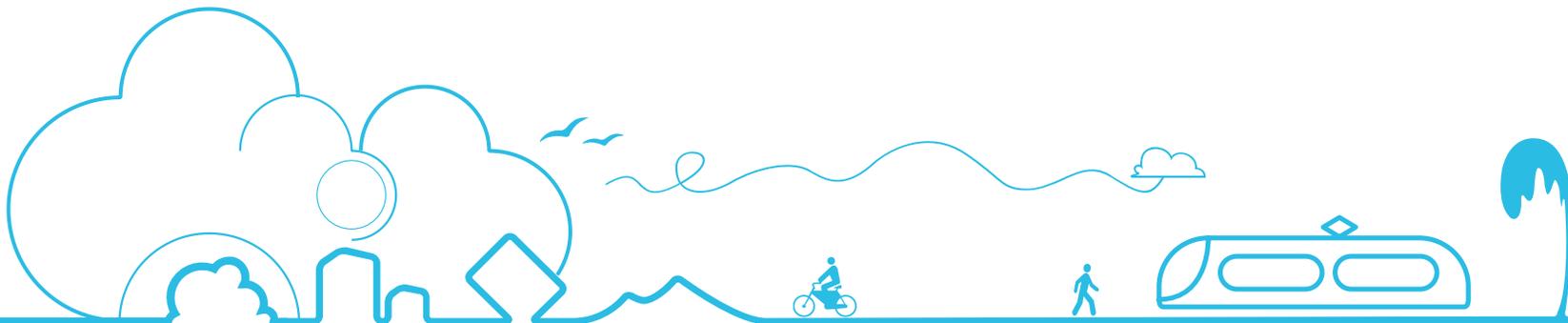


# 1. Informations relatives aux travaux



# Informations relatives aux travaux

- Quelques semaines de retard dans l'ensemble sur les planning prévisionnels initiaux.
- Démarrage des travaux de réseaux sur la quasi-totalité des secteurs dès mi-juin 2017.
- Calendrier fiabilisé pour la partie réseaux.
- Démarrage sur Octobre (travaux prépa) / Novembre (réseaux) 2017 sur la rue du Parc.
- Début des travaux de voirie envisagé pour mars 2018.



# Quelques réponses suites aux remontées terrains des commerçants et référents commerçants...

- Communiqués de presse sur des **conseils de mobilité** pour conseiller les usagers et positiver les travaux (en bus, à pied, à vélo, en voiture).
- Parution courant juin d'une **plaquette pour les riverains-pro** spécifique aux déviations de réseaux, aux livraisons, etc. en téléchargement sur: <http://www.tram-annemasse-geneve.fr/documentation-professionnels/>
- **Renforcement de la signalétique des déviations commerces et accès aux parkings**



**RIVERAINS PROFESSIONNELS,**  
FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

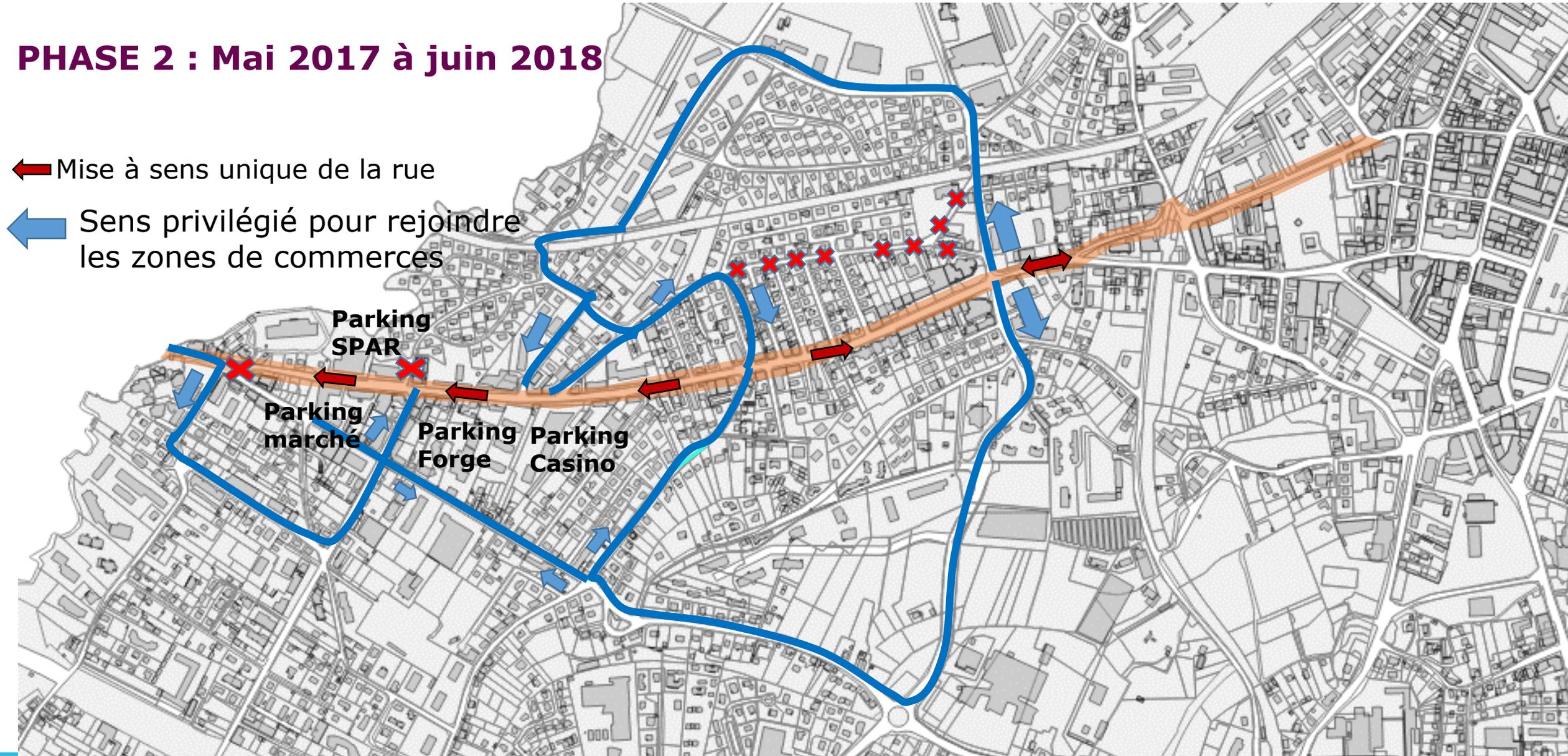


# Les itinéraires accès commerces

**PHASE 2 : Mai 2017 à juin 2018**

← Mise à sens unique de la rue

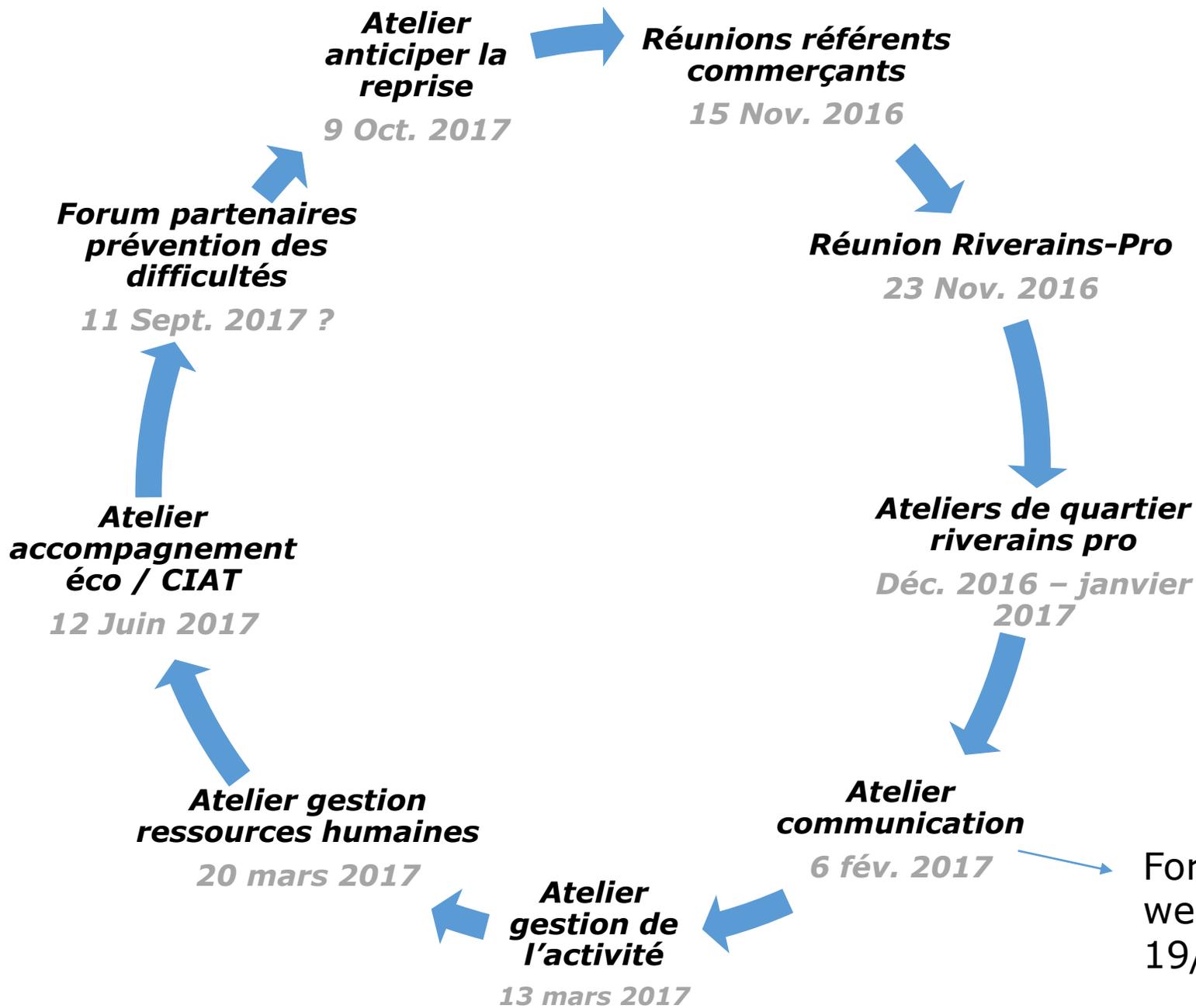
← Sens privilégié pour rejoindre les zones de commerces



## 2. Rappel du dispositif et des outils d'accompagnement économique



# Les ateliers collectifs



Formations webmarketing...  
19/06, etc.



# Demande d'information et sollicitation du dispositif d'accompagnement économique

- Site Internet : [www.tram-annemasse-geneve.fr](http://www.tram-annemasse-geneve.fr)
- Une page internet dédiée aux riverains-pro : [www.annemasse-agglo.fr/riverains-pro](http://www.annemasse-agglo.fr/riverains-pro)
- Tél Info Tram: 04 50 87 99 99
- Mail Info Tram : [info-tram@annemasse-agglo.fr](mailto:info-tram@annemasse-agglo.fr)
- Adresse:

Annemasse-Agglo - Info Tram  
Monsieur le Président  
11, avenue Emile Zola BP225  
74105 Annemasse Cedex



**Info Tram**  
LE TRAM  
ANNEMASSE-GENÈVE

Annemasse Agglo  
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Vous souhaitez :

- poser une question,
- obtenir une information,
- faire une demande spécifique liée au chantier Tram.

Contactez l'équipe médiation chantier :

**04 50 87 99 99**  
[info-tram@annemasse-agglo.fr](mailto:info-tram@annemasse-agglo.fr)  
[www.tram-annemasse-geneve.fr](http://www.tram-annemasse-geneve.fr)



 **Le Tram**  
ANNEMASSE - GENÈVE

 **Le Tram**  
ANNEMASSE - GENÈVE

# Accompagnement économique

## Quelques conseils:

- **ANTICIPER** et **MESURER** votre activité au quotidien (indicateurs, tableau de bord)
- **FAITES VOUS ACCOMPAGNER** par vos conseils privés et/ou l'accompagnement mis en place spécialement pour la gestion de ces travaux.

Un accompagnement économique personnalisé, gratuit, coordonné et confidentiel : **04 50 87 99 99**



**LE GUIDE** DES RIVERAINS  
PROFESSIONNELS  
TRAMWAY ANNEMASSE - GENÈVE



# Accompagnement économique

Quelques outils à utiliser au bon moment :

- **Activité partielle pour vos salariés,**
- **Formations pendant le temps chômé**
- **Licenciement économique**
- **Commission des Chefs de Services Financiers** (formulaire téléchargeable sur le site Tram)
- **Remises de majorations / échelonnement de charges sociales ou d'impôts** auprès du RSI, de l'URSAFF, du SIE, ...
- **Médiation bancaires,**
- **Solutions immobilières, relocalisations temporaires ou définitives, mise en vente de l'établissement...**
- **Solutions juridiques, etc.**



**LE GUIDE** DES RIVERAINS  
PROFESSIONNELS  
TRAMWAY ANNEMASSE - GENÈVE



Janvier 2017



# 3. La Commission d'Indemnisation à l'Amiable pour le projet de Tramway (CIAT)



### 3. La CIAT

- Une démarche volontaire de la collectivité, non obligatoire et déclenchée sur la base de critères jurisprudentiels très précis.
- L'indemnisation n'est pas automatique et ne viendra réparer qu'une partie des pertes de marge brute.
- **Le dommage doit répondre à l'ensemble de ces critères; il doit être:**
  - Actuel et certain
  - Direct
  - Porter atteinte à une situation juridiquement protégée
  - Spécial
  - Anormal



### 3. La CIAT



- **Le activités éligibles :**

Les activités situées à proximité immédiate des emprises de chantier. Les entreprises créées avant le 16/12/2015.

- **Les travaux éligibles :**

Travaux spécifiques du tramway, travaux connexes relevant de la compétence d'Annemasse-Agglo (eau et assainissement), et autres travaux spécifiquement nécessités pour la réalisation du projet de tramway.



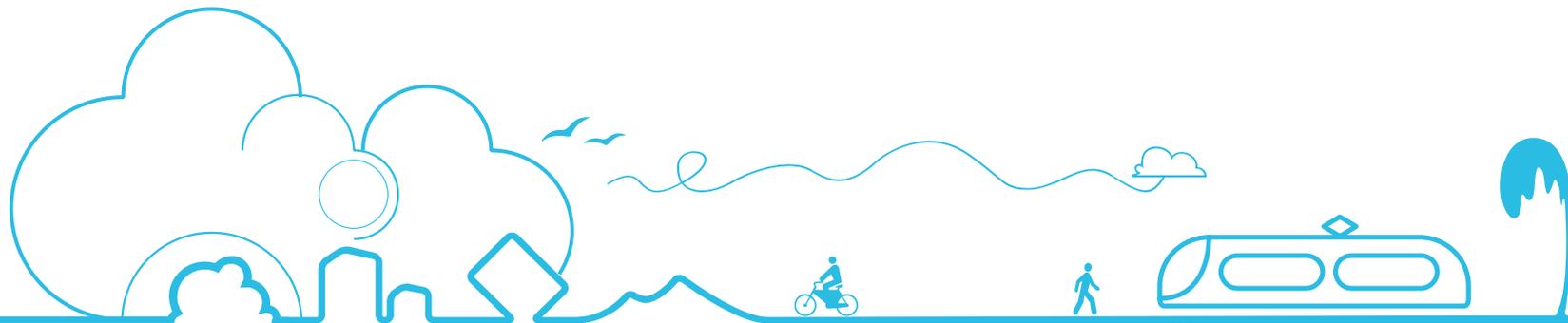
### 3. La CIAT

- **La composition de la CIAT:**

1 collège de 2 experts représentant le tribunal administratif de Grenoble et l'ordre des experts-comptables.

1 collège de 2 représentants des acteurs économiques (CCI 74 et CMA 74).

1 collège de 3 élus représentant l'agglomération et les communes impactées.



### 3. La CIAT

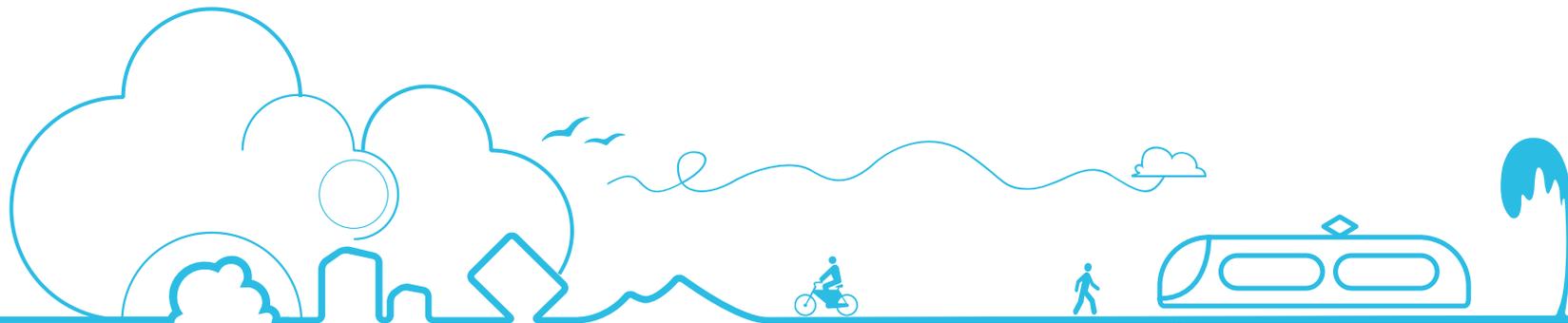
- Un dossier et un règlement à télécharger sur :  
<http://www.tram-annemasse-geneve.fr/riverains-professionnels/etre-indemnie/>
- Contact pour plus de précisions :  
M. Rémi Fournier  
04 50 87 83 00 – Poste 2156  
[remi.fournier@annemasse-agglo.fr](mailto:remi.fournier@annemasse-agglo.fr)

#### Le fonctionnement de la CIAT



Objectif :  
- de 4 mois  
de la demande  
au paiement

# 4. Quelle communication « commerces » pendant les travaux ?



# Les initiatives portées par Annemasse-Agglo

- Des dispositifs pour faciliter la venue des clients :
  - Carte Elit = partenariat commerçant avec le réseau TAC
  - Tickets de bus commerçants (opérationnel à partir du 23 juin 2017)
    - 3000 tickets offerts par Annemasse-Agglo pour lancer le dispositif par lot de 50 tickets / commerce
    - Valeur du ticket par la suite 0,80 € au lieu de 1,40 €
    - À retirer au point info bus de l'Office du Tourisme via la signature d'une Charte d'utilisation.



# Les initiatives portées par Annemasse-Agglo

- Des dispositifs pour faciliter la venue des clients :

- **Tickets parkings commerçants** sur Annemasse avec une participation d'Annemasse-Agglo pour les riverains de la rue du parc.

Finalisation du dispositif pour l'automne 2017 (début des travaux sur la rue du Parc) et dans le cadre du travail sur le stationnement mené avec SAGS, la Ville d'Annemasse et Annemasse Commerces.

Nouvelle campagne liée ticket de bus / ticket de stationnement.



# Les initiatives portées par Annemasse-Agglo

- Participation à la Campagne « A 2 pas le commerce de proximité » du 11 au 21 octobre 2017
- Annemasse-Agglo pourrait prendre en charge les kits d'animation et de décoration des points de vente (200 cartes à gratter, 1 urne et 25 sacs + affiche, drapeau de façade et pas adhésifs) d'une valeur de 30 €/kit.
- Un jeu concours avec de nombreux lots et la possibilité de rajouter des lots pour l'agglomération.
- Une communication prévue par les partenaires et renforcée par Annemasse-Agglo.



# Les initiatives portées par les professionnels

- « Page Facebook Moellesulaz, avenue de Genève aujourd'hui et demain ! » crée par Pascale Cartier – Rev'video concept à Gaillard pour mettre en avant positivement les changements via des photos, etc.
- Organisation de Petits déjeuners commerçants (le premier a eu lieu le jour de la fête des voisins le 19/05/17) – à reproduire tous les 2 mois dans les différents quartiers de l'avenue de Genève ?
- Participation d'Annemasse-Agglo et des communes pour l'aspect logistique.



# Les initiatives portées par les professionnels

## Une article Mouv-Mag et une plaquette pour le commerce Ambillien ?

- Mobilisation initiale de Mme. CHEGUENI de « O' Fleurs d'Oranger » et de sa prestataire Mme. Maité PITTET ([www.bureau-fute.com](http://www.bureau-fute.com) - +336.80.89.64.11 - [bureaufute@gmail.com](mailto:bureaufute@gmail.com))
- Puis mobilisation de 6 à 7 établissements situés à proximité de la rue des Belosses
- **Aujourd'hui:** Action à finaliser avec prise en charge partielle par Annemasse-Agglo des coûts (exemple: 50% du temps d'animation et des publications – communication financée dans le cadre de l'enveloppe communication du tramway).
- **Action pouvant être reproduite sur d'autres secteurs... ?**



# 5. Questions - réponses.

